

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIKO SERVICES »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
RUE CHEVALIER DU FEU, Lot 20, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIKO SERVICES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
- CARRELAGE, PEINTURE, MACONNERIE,  
PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
RUE CHEVALIER DU FEU, Lot 20, Ilot 0

Dirigeant(s) M POJOGA IONEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11419 du 15/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71502/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

